

Retenir les règles et les sanctions applicables en cas de non-respect des obligations en mat - ARRAS

Code produit : ARRAS

Niveau : Initiation

Modalité : E-learning

Durée (en heure) : 1.0

Tarif : 60,00 € HT

Eligible DDA : oui

Public :

Toute personne intéressée par la lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme en assurance

Prérequis :

Aucun

Objectif

- Expliquer les règles et sanctions en cas de non respect des obligations de lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme
- Identifier les risques encourus en cas de non respect des obligations de vigilance, de tierce introduction et de gel des avoirs

Programme de la formation

- Vigilance, tierce introduction et gel des avoirs
- Obligations déclaratives et risques encourus

Une assistance technique et pédagogique de l'apprenant est assurée tout au long de la formation via une adresse mail permettant de contacter soit le service en charge des aspects techniques et logistiques, soit un formateur expert du domaine abordé, avec une réponse dans les 48 heures.

Moyens d'évaluation

- Evaluation des acquis de la formation par le biais de QCM et/ou d'exercices pratiques
- Questionnaire de satisfaction à chaud complété par chacun à l'issue du stage
- Questionnaire d'évaluation à froid complété par chacun entre 2 et 3 mois après le stage

Méthodes pédagogiques

En mêlant les différents styles d'apprentissage, nos modules favorisent la mémorisation :

- Méthode expositive : contenu médiatisé, hiérarchisé et linéaire
- Méthode démonstrative : propositions d'activités favorisant l'intervention de l'apprenant
- Méthode interrogative : questions et/ou consignes permettant à l'apprenant de découvrir de nouvelles connaissances en recherchant les informations dans des ressources pédagogiques
- Méthode active : l'apprenant est amené à retrouver des informations contenues dans le module pour résoudre un problème ou répondre à une question